

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTE-LOIREDÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT

FG

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	25

Séance du 12 décembre 2024

N°24-12-07

Date de la convocation  
6 Décembre 2024**L'an deux mil vingt-quatre  
et le douze décembre**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Cercle sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

**Présents :**

M. Frédéric GIRODET, Maire – Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, M. Jean FERNANDES, et Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjointes – Mme Pamela MARODON et M. Denis SALANON, Conseillers Municipaux Délégués – Mme Anne VINSON, Mme Véronique MAURIN, M. Joël AUROUZE, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M. Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON Conseillers Municipaux

**Absents excusés avec pouvoir :**

Mme Dominique COLOMB qui a donné pouvoir à Mme M.-Françoise SOUBEYRAN.  
M. André MOLLE qui a donné pouvoir à M. Joseph BUGNAZET.  
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER.

**Absents excusés sans pouvoir**

M. Benjamin FOULTIER  
Mme Arlette CHAPELLO

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

**Objet : Régularisation foncière – Consorts MESSANA**

Monsieur Le Maire rappelle que la commune entreprend une campagne de régularisation foncière concernant des parcelles nécessaires au bon usage, à la sécurisation, de voiries, d'accès, etc... Celles-ci devant être cédées par leur propriétaire au bénéfice de la commune.

Concernant la parcelle cadastrée AP 130 (432m<sup>2</sup>) chemin de Canaraut, appartenant aux consorts MESSANA, qui a été utilisée en partie pour la sécurisation de l'accès à la station d'épuration des eaux usées de Roche Moulin, aucune cession « officielle » n'a été enregistrée.

AR Prefecture

043-214302051-20241212-24\_12\_07B-DE  
Reçu le 16/12/2024

